

# L'INDUSTRIE CHIMIQUE FER DE LANCE DE L'ÉCONOMIE DURABLE

POUR UNE INDUSTRIE CHIMIQUE COMPÉTITIVE, ATTRACTIVE ET DURABLE

# SOMMAIRE

Éditorial	3
Attractivité, compétitivité et durabilité Les trois axes stratégiques de l'industrie chimique	4
1 Énergie	6
2 Matières premières	7
3 Réglementation	8
4 Innovation	9
5 PME/ETI	10
6 Infrastructures et transport	11
7 Fiscalité	12
8 Changement climatique	13
9 Social	14
10 Emploi, formation	15
11 Gestion des risques	16
12 Santé environnement	17
Les entreprises de la chimie	18

# ÉDITORIAL

## La Chimie, une industrie incontournable pour répondre aux défis du 21<sup>ème</sup> siècle

### À quoi sert la chimie ?

À une infinité d'applications, mais surtout, la chimie est une des clés du futur. Au service de pans entiers de la société, la chimie fournit des solutions aux secteurs du bâtiment, de l'agriculture, des services et à la quasi-totalité de l'industrie. Aéronautique, électronique, automobile, cosmétiques, agroalimentaire ou pharmacie, tous, font appel à la chimie, moteur d'innovation et de développement économique dans ces secteurs d'activité.

La chimie s'est résolument engagée dans la transition vers une chimie durable. C'est une transition à long terme, non seulement pour elle-même et ses modes de production, mais également dans l'application de ses produits et technologies. Une évolution collective qui se fera avec tous les acteurs de la chimie et en particulier les PME.

Mais un préalable absolu est sa viabilité économique. Les industriels de la chimie ont besoin de stabilité et de visibilité pour jouer leur rôle d'acteur majeur d'une économie durable. Ils appellent de leurs vœux une politique économique et réglementaire qui, avec le soutien des pouvoirs publics, améliore et soutient leur compétitivité.

La chimie possède des atouts pour que l'industrie renoue avec la croissance. L'industrie chimique est fortement contributrice à l'économie française, avec plus de 156 000 salariés, un chiffre d'affaires de près de 90 milliards d'euros et un solde positif de la balance commerciale de 4,4 milliards d'euros du fait de son caractère fortement exportateur. Elle participe au maintien des emplois en France et au développement d'un tissu de PME/ETI dans les territoires. Elle est enfin instigatrice de l'apparition d'une nouvelle économie circulaire, en développant l'utilisation de matières renouvelables et en créant les conditions d'un recyclage durable et rentable des produits en fin de vie.

Loin d'être une science du passé, la chimie contribue à la définition de l'avenir. Tournée vers le futur, où que les regards se portent, la chimie est au cœur des grands défis que doit relever notre société. En réponse aux impératifs d'aujourd'hui, mais surtout aux attentes de demain, les acteurs de la chimie apportent des solutions aux enjeux planétaires liés à l'énergie et au changement climatique, à l'eau et à l'alimentation, à l'accroissement démographique et à la santé, à la préservation des ressources et de l'environnement.

Source d'innovation, l'industrie chimique dispose d'un savoir-faire scientifique et technologique prouvé.

Industrie en perpétuel renouvellement, la chimie est un secteur essentiel pour le développement durable. Raréfaction des matières premières fossiles et minérales, changement climatique, le secteur chimique peut contribuer de lui-même à une meilleure efficacité énergétique. Il a montré qu'il savait respecter ses engagements tant pour la réduction de ses propres émissions de gaz à effets de serre, que pour le management de ses produits, ou pour l'amélioration de la sécurité et de la santé au travail.

L'industrie chimique entend bien rester cet acteur économique important pour la France et poursuivre son développement. Elle est déterminée à concilier compétitivité et durabilité pour une croissance rentable.

**« Réindustrialiser la France, cela passe aussi par le développement d'une industrie chimique compétitive. »**

Philippe Goebel  
Président de l'Union des Industries Chimiques

# ATTRACTIVITÉ, COMPÉTITIVITÉ LES TROIS AXES STRATÉGIQUES DE

**Près de 5 000 milliards d'euros de chiffre d'affaires.** C'est ce que pourrait générer la chimie mondiale en 2030 contre environ 2 000 milliards en 2010, selon une étude du cabinet de conseil Roland Berger, publiée en janvier 2012. Les grandes tendances resteront les mêmes, à commencer par le poids des pays

émergents qui verront aussi arriver de nouveaux acteurs. La part de l'Asie devrait atteindre 57% du marché, contre 43% en 2010. Soit une croissance de 6% par an, à comparer à 4,5% en moyenne dans le monde.

## L'industrie chimique en France, si elle trouve un cadre favorable à son développement doit pouvoir tirer profit de cette tendance.

Attractivité, compétitivité, durabilité, sont les trois axes inséparables et interdépendants qui sous-tendent son développement. Sans attractivité pas d'industrie pour animer le territoire, sans compétitivité pas de maintien possible de cette activité et sans durabilité pas d'avenir à cette activité.

C'est la trilogie *sine qua non* d'une industrie chimique susceptible de relever les défis de la nouvelle révolution industrielle telle qu'elle se dessine aujourd'hui. Celle qui permettra à la France de renouer avec la croissance.

### Attractivité : donner à la chimie une dynamique nouvelle

4

- **Attirer les investisseurs** grâce au développement de partenariats «entreprise et instituts d'excellence» pour soutenir l'effort d'innovation ;
- **Promouvoir le rôle de la chimie** dans l'utilisation de nouvelles matières premières et le développement de produits à faible impact environnemental ;
- **Maintenir et développer les emplois et** les compétences des salariés en fonction des évolutions de la branche pour que les activités industrielles puissent avoir un véritable avenir.

En particulier, il faut pouvoir répondre aux exigences en compétences des nouveaux métiers liés à l'intégration des concepts de développement durable ;

- **Améliorer l'image du secteur et restaurer la confiance du public** qui considère plutôt les produits chimiques comme des dangers potentiels que comme des éléments contributeurs au bien-être de chacun. La démarche *Responsible Care*®, initiée par les industriels de la chimie, participe à cette meilleure perception de l'industrie chimique.



**5<sup>e</sup>** des pays producteurs dans le monde, à égalité avec le Brésil et la République de Corée

**2<sup>e</sup>** en Europe après l'Allemagne



**86,7** milliards d'euros de chiffre d'affaires<sup>1</sup>

**18,2** milliards de valeur ajoutée<sup>1</sup>  
**7,6%** de la valeur ajoutée de l'industrie manufacturière en 2009  
**1%** du PIB<sup>1</sup>

<sup>1</sup> Source: Insee - Estimation 2011 UIC



**53,7** milliards d'euros réalisés à l'export

**4,4** milliards d'euros (solde de la balance commerciale)



**3350** entreprises, dont **94%** de TPE-PME<sup>2</sup>

<sup>2</sup> Source: DEFI - Estimation Observatoire des industries chimiques 2011

# ET DURABILITÉ

## L'INDUSTRIE CHIMIQUE

### Compétitivité : Créer des conditions économiques et réglementaires favorables au développement des activités et des sites de production chimiques en France

- **Garantir l'accès à des matières premières et à l'énergie** à un coût compétitif de façon pérenne pour les industriels de la chimie. Dans le cadre de la directive ETS (*Emissions Trading Scheme*), par exemple, certains états ont prévu de compenser les surcoûts des quotas de CO<sub>2</sub> dans le prix de l'énergie, ce qui diminue l'avantage concurrentiel de l'énergie nucléaire ;
- **Encourager les investissements** dans la chimie de base, maillon clé pour le développement d'une nouvelle ère industrielle, en se donnant la possibilité notamment d'étudier l'exploitation des gaz de schistes sur notre territoire. C'est aussi l'opportunité de développer des technologies de rupture ;
- **Favoriser l'émergence de clusters régionaux** rassemblant des industriels et fournisseurs de service afin de créer un environnement favorable à la production, l'innovation et à la création de nouvelles activités. Cela permettra également de pérenniser les filières existantes ;
- **Poursuivre l'intégration de la chimie et des matériaux** dans les filières aval d'avenir (énergie, automobile,...), notamment par l'innovation.

### Durabilité : répondre aux enjeux du XXI<sup>ème</sup> siècle

- **Faciliter le passage à une économie circulaire** axée sur l'utilisation de ressources et d'énergies renouvelables et le recyclage de la matière ;
- **S'appuyer sur les vecteurs de croissance** : la chimie du végétal ou encore le recyclage des matières pour mettre en place de réelles nouvelles filières industrielles ;
- **Mettre en œuvre la feuille de route innovation de SusChem\* France** en accompagnant au quotidien les actions des industriels afin de diminuer l'empreinte environnementale de l'industrie chimique et des industries clientes.

\* SusChem est une plateforme technologique européen née en 2003 de la volonté d'industriels et d'académiques pour contribuer à la construction de l'industrie chimique durable

Pour que l'industrie chimique soit compétitive, attractive et durable en France, l'Union des Industries Chimiques a retenu douze thématiques majeures. Pour chacune d'entre elles, l'UIC a formulé des priorités qu'elle estime essentielles au développement de l'industrie chimique et à celui de la filière « Chimie et Matériaux ». L'ensemble de ces éléments est détaillé ci-après.



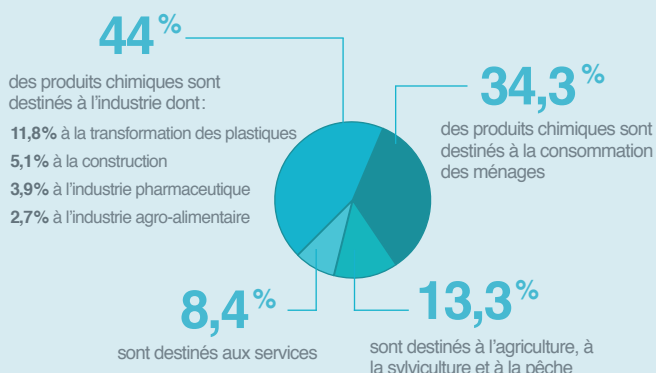
**156523** salariés<sup>3</sup>

50% travaillent dans des établissements de moins de 250 salariés<sup>3</sup>  
28,8% sont ingénieurs ou cadres<sup>4</sup>

<sup>3</sup> Source: BIPE - Exploitation UIC - sur un périmètre effectif des activités de production, de R&D et des sièges sociaux - 2011

<sup>4</sup> Source: Enquête UIC 2011 - Exploitation Observatoire des industries chimiques

### Des clients dans tous les secteurs



Source: Insee, données 2009 d'après les Comptes de la Nation

## 1

## ÉNERGIE

## Poursuivre une concertation étroite entre les entreprises et les pouvoirs publics

L'industrie chimique est électro et « gazo » intensive. Elle est fortement consommatrice d'énergie : 40% du gaz et 25% de l'électricité consommés par l'industrie. La tension sur les prix et sur la disponibilité de l'énergie résulte de deux décennies d'absence d'investissements de capacités, amplifiée récemment

## Électricité

Les mutations profondes dans le domaine de l'électricité menacent la compétitivité des entreprises et troublent la visibilité indispensable à l'établissement par les entreprises de stratégies industrielles : libéralisation des marchés, politique européenne de réduction des émissions de CO<sub>2</sub> liée à la mise en œuvre de la directive ETS... Le Consortium Exeltium<sup>®</sup> créé par sept entreprises électro-intensives en France pour avoir accès à une électricité à un prix compétitif sur le long terme et la Loi NOME (Nouvelle Organisation du Marché de l'Électricité) adoptée fin 2010 ont apporté des solutions en favorisant les conditions d'une

par l'abandon progressif du nucléaire dans certains pays européens. La recherche d'une société sobre en énergie est certes à promouvoir, mais en tenant compte du maintien de la compétitivité des entreprises.

politique de contrats à long terme à des prix économiquement viables. Il ne faudrait pas qu'aujourd'hui ces dispositifs soient remis en cause.

Enfin, il est important d'analyser finement les profils de consommation, notamment en période de pointe, afin de trouver des solutions appropriées à chaque niveau de potentiel de rupture. Fonctionnant en continu, les sites chimiques ont une capacité d'effacement. Rémunérer de façon juste et attractive ses capacités d'interruptibilité et d'effacement permettrait de lutter contre l'envol des coûts de la production de pointe.

## Gaz naturel

Matière première autant que combustible, le gaz naturel est un élément clé de la compétitivité des entreprises de la chimie en France. La chimie en est grosse consommatrice et le prix du gaz pèse lourd dans les comptes des entreprises. La négociation de contrats à long terme permettrait une évolution des tarifs. Cependant, la situation actuelle qui interdit tout contrat à long

terme entre fournisseurs et industriels n'est pas satisfaisante. Elle handicape les investissements des industriels de la chimie sur notre territoire. L'accès direct aux infrastructures (terminaux méthaniers) constituerait, pour les industriels ou des groupements d'industriels, une solution permettant de sortir de cette impasse.

## Gaz de schiste

La France a besoin de toutes les énergies fossiles, et notamment dans le cadre de la transition énergétique envisagée. La position actuelle en France sur le développement des gaz de schistes fait subir à l'industrie une distorsion de concurrence lourde. Les gaz de schiste sont autant une source d'énergie (méthane) qu'une matière première (éthane). L'exemple des États-Unis est, à ce titre, intéressant. En exploitant leurs gisements de gaz de schiste, ils sont devenus, exportateurs nets de gaz liquéfié, à un coût trois fois moindre qu'en Europe. Par ailleurs, de nouvelles unités pétrochimiques s'installent près des lieux d'exploitation des gaz

de schiste permettant de fabriquer des produits semi finis moins chers qui concurrenceront à terme l'industrie européenne, déjà soumise aux pressions du Moyen-Orient et de l'Asie. Au regard de ces enjeux et avant toute prise de décision sur le sujet, il apparaît nécessaire de connaître plus précisément le potentiel de la France et d'étudier les conditions d'exploitation sûres. La France pourrait d'ailleurs profiter de ces pilotes d'extraction pour étudier les conditions optimales d'exploitation afin d'exporter ce savoir-faire et de réduire les impacts environnementaux. L'UIC souhaite que le débat soit ré-ouvert sans a priori

# 2 MATIÈRES PREMIÈRES

## La sécurisation de l'accès aux matières premières : une nécessité

Pour l'industrie chimique, industrie de la transformation de la matière par excellence, l'enjeu que constitue un accès diversifié aux matières premières est essentiel. La raréfaction des ressources fossiles et les incertitudes sur le nucléaire conduisent les industriels à rechercher des alternatives.

### Matières premières renouvelables issues de la biomasse :

Le développement d'une économie biosourcée passe par la diversification des ressources et la substitution des matières premières afin de permettre la synthèse d'intermédiaires biosourcés (synthons, bioproduits, biomatériaux, biocarburants,...).

La France dispose d'une filière agronomique forte. Une collaboration entre le monde agricole, l'agro-industrie et l'industrie chimique est à soutenir pour développer la diversification des matières premières. Les pôles de compétitivité, comme par exemple IAR, Industries et Agro-Ressources et Agrimip-innovation en sont des acteurs clés. L'enjeu est aussi d'apporter une amélioration agronomique, d'une part pour adapter la biomasse à ses usages et à ses transformations, et d'autre part pour adapter les procédés à la biomasse.

La chimie doit développer l'usage de ces nouvelles ressources.

**Création d'un Observatoire de la biomasse :** il aura pour mission d'établir un état des lieux de la disponibilité et de l'utilisation de la biomasse. En effet, il faut veiller à ce que les aides au développement de son usage énergétique ne portent pas préjudice à son utilisation en tant que matière première pour la chimie et les matériaux.

Deux voies apparaissent comme stratégiques.

La première vise le carbone renouvelable issu des agro ressources et de la biomasse. La seconde est dédiée à l'exploitation des ressources issues du recyclage dans un concept d'économie circulaire.

**Le recyclage des produits «non périssables» :** la chimie a clairement un rôle à jouer dans cette économie du recyclage.

Il s'agit de produits non périssables dont les composants sont susceptibles d'être récupérés en fin de vie pour être réutilisés et revalorisés. Trois grands thèmes impliquent de manière forte la chimie :

- **l'extraction de ressources** à partir de flux ciblés de déchets (métaux et terres rares) ;
- **le développement du recyclage** de plastique post-consommation, au-delà des chutes de production ;
- **la valorisation des solvants et autres déchets** liquides ou solides de la chimie.

D'autres thèmes sont identifiés comme la valorisation du bois, du papier ou le recyclage d'objets complexes associant plusieurs sources de matières premières. Dans chacun de ces cas l'industrie chimique peut proposer des technologies pour contribuer au développement du recyclage.

### Association Alliance Chimie et Recyclage : 2ACR

Les industriels de la chimie et du recyclage ont créé 2ACR pour travailler ensemble à un recyclage durable et rentable, transformer les déchets en matières premières pour les industries chimiques et les industries de biens de consommation et structurer une industrie du recyclage à forte valeur ajoutée en France.

**Un rééquilibrage des échanges internationaux est nécessaire pour restaurer les conditions de concurrence loyale dans le commerce international et permettre l'accès aux matières premières et aux marchés émergents. Il s'agit de lutter contre les tendances protectionnistes dues à la crise et à l'échec du cycle de Doha. En effet, 131 mesures commerciales restrictives ont été adoptées par les pays membres du G20 entre octobre 2010 et septembre 2011.**

# 3 RÉGLEMENTATION

## Viser l'équilibre optimal entre réglementation et compétitivité

### Un très haut niveau d'exigence réglementaire pèse sur l'industrie chimique en France.

Les industriels de la chimie sont bien conscients que les réglementations mises en place au niveau européen vont dans le sens d'une plus grande sécurité et d'une meilleure protection de l'environnement. Le bilan de cinq années de mise en œuvre de la réglementation REACH en est à ce titre une illustration : il montre bien que le calendrier a été pleinement respecté par les industriels. Mais à quel prix ? Alors que le coût pour l'industrie avait été évalué à 2,3 milliards d'euros pour les trois phases

(2010, 2013, 2018), il atteindrait déjà 2,1 milliards d'euros pour la seule première phase.

Si REACH est une des réglementations les plus complexes de l'arsenal européen, elle n'est pas seule. Environ 600 textes communautaires et plusieurs milliers de textes nationaux : la réglementation applicable à l'industrie chimique est particulièrement foisonnante.

### Une réglementation proportionnée aux enjeux

Préserver la compétitivité de nos entreprises implique la prise en compte de certains principes dans la mise en œuvre de nouvelles réglementations.

- **Hiérarchiser les priorités** : La hiérarchisation des actions est indispensable et doit être fondée sur une analyse coûts/bénéfices ;
- **Rechercher l'efficacité** : toute nouvelle réglementation doit faire systématiquement l'objet d'une étude d'impact technico-économique et s'accompagner, a posteriori, d'une étude d'efficacité en englobant toutes les dimensions économiques, sociales et environnementales ;
- **Expérimenter avant de généraliser** : expérimenter toute nouvelle réglementation sur un nombre limité de sites avant de la généraliser à l'ensemble des installations est une piste à explorer. Par ailleurs, la mise au point d'un document technique à destination de l'ensemble des industriels concernés, permettrait de gagner en efficacité et de diminuer les coûts de mise aux normes pour chaque entreprise ;

- **S'appuyer sur une administration réactive** : un processus administratif réactif peut constituer un élément clé pour la pérennité d'un site lorsqu'il est en compétition avec d'autres sites à l'international ;

- **Éviter toute distorsion de concurrence** : il est impératif que les règles appliquées en France ne soient pas plus contraignantes que celles appliquées au niveau européen au minimum, voire au niveau mondial.



# 4 INNOVATION

## Le droit à la recherche et à l'innovation doit être maintenu et le principe de précaution ne doit pas constituer un frein

Le secteur de la chimie a engagé des efforts importants pour la recherche et l'innovation, moteurs du développement de la chimie durable. Cependant, ceux-ci se heurtent à l'émergence de crainte et de peur des risques de plus en plus vifs. Or même si parfois ces risques sont difficiles à établir scientifiquement, le principe de précaution inscrit dans la constitution française en 2006 et son application excessive viennent brider la possibilité de sauts technologiques.

**La chimie doit faire face à trois mutations principales** : les problématiques d'approvisionnement en matières fossiles et stratégiques, l'utilisation de ressources renouvelables avec le végétal et l'amélioration intrinsèque des procédés pour limiter l'empreinte environnementale.

Les nombreux travaux de R&D menés actuellement pourraient aboutir à de nouveaux produits dans de nouveaux secteurs d'application :

- **L'industrie chimique est très dépendante des énergies fossiles**. Les efforts de recherche se portent, à terme, vers des matières premières de substitution telles que la biomasse, ressource renouvelable. La chimie du recyclage encore naissante permettra d'entrer dans une logique d'éco-conception et d'économie circulaire sur toute la chaîne de valeur ;
- **La chimie du végétal vise à favoriser le développement d'intermédiaires chimiques d'origine végétale**. Il s'agit de molécules chimiques entrant ultérieurement dans la composition de produits chimiques plus élaborés ;
- **Le développement de procédés éco-efficaces** doit permettre d'une part des économies d'énergie et de matières premières et d'autre part, minimiser l'impact environnemental de nos installations industrielles.

### Le Prix Pierre Potier

Créé en 2006 en partenariat avec la Fédération Française pour les sciences de la Chimie (FFC), le prix Pierre Potier a pour objectif de mettre en lumière les innovations en chimie en faveur du développement durable et de favoriser le développement de démarches éco-responsables dans la filière. Chacun des lauréats récompensés par le prix Pierre Potier est primé pour sa contribution à la mise sur le marché de produits plus sûrs, plus écologiques, mieux recyclés et faisant moins appel aux ressources fossiles.

L'industrie chimique s'est engagée, dans le cadre du Grenelle de l'environnement, à introduire à horizon 2017, 15% de matières premières renouvelables dans ses approvisionnements (contre 7% en 2008). L'ACDV (Association Chimie Du Végétal) créée en 2008 à l'initiative de l'UIC, soutient la recherche et l'innovation, en particulier dans le domaine des biotechnologies industrielles, avec pour objectif le développement de bio-raffineries. La percée des produits biosourcés a été permise par un soutien politique fort en R&D et par des innovations dans le domaine du traitement de la biomasse et de la chimie du végétal : ces deux secteurs ont optimisé fortement leurs procédés pour eux aussi diminuer leur empreinte environnementale.

Pour atteindre nos objectifs, il faut :

- **La poursuite d'une politique de fiscalité incitative** à l'instar du CIR (Crédit Impôt Recherche). Le soutien à la filière stratégique chimie et matériaux notamment, et le développement de pilotes industriels sur le territoire français ;
- **Le maintien d'un réseau structuré** favorable à l'innovation (recherche public-privé) ;
- **Le renforcement des pôles de compétitivité ainsi que des IEED** (Institut d'Excellence en Énergie Décarbonée), (PIVERT en Picardie, INDEED en Rhône Alpes, IFMAS, Institut Français des Matériaux Agro-Sourcés dans le Nord, GreenStars dans le Sud).

**Le Crédit Impôt Recherche doit être maintenu sans modification de son périmètre.**

**Il s'est imposé comme un outil efficace de soutien à l'innovation. Largement utilisé par les entreprises de la chimie y compris dans le cadre de collaborations public-privé, il contribue à l'ancrage de l'effort de recherche sur notre territoire particulièrement pour les PME.**

# 5 PME/ ETI

## Un tissu de PME à renforcer

L'industrie chimique en France compte un grand nombre de PME et ETI. 80% des adhérents de l'UIC sont des petites entreprises. C'est une richesse pour la France, mais qui peut être très vite menacée, car le marché de la chimie est soumis à une concurrence mondiale très vive.

Très fortement exportatrices, ce sont ces entreprises qui animent l'essor économique et l'emploi dans les régions. Disséminées sur le territoire français et souvent isolées, elles sont freinées dans leur développement, même si de nombreuses initiatives ont été prises pour les accompagner et les soutenir.

Dans la lignée des actions menées en direction des PME, l'UIC a créé un « Club-Entrepreneurs » qui se décline dans les régions. Réunissant des dirigeants de PME et ETI, il se veut un lieu d'échanges et de propositions.

Pour renforcer le tissu de PME et créer des ETI performantes, l'UIC propose des pistes pour libérer les freins qui limitent leur compétitivité et leur développement en France :

- **La réduction des besoins en fonds de roulement des PME** par un renforcement de l'application de la Loi de Modernisation Économique (LME) en particulier la réduction des délais de paiement ;

- **Le développement des clusters et des techno-parcs chimiques régionaux** permettant la mutualisation d'infrastructures coûteuses et un meilleur accueil des entreprises du secteur ;
- **L'aide à l'intégration des réseaux** de recherche-développement et à une meilleure utilisation du Crédit Impôt Recherche pour financer l'innovation ;
- **La mise en place de financements relais** pour des dépenses liées à la réglementation REACH (redevances, coûts d'enregistrement et de participation aux consortia), particulièrement lors des deux prochaines étapes de sa mise en place ;
- **Les partenariats industriels, entre PME de secteurs avants** avec l'aide de grandes entreprises, d'institutionnels financiers et de banques : prises de participations minoritaires par le biais de fonds d'investissements sectoriels ou autre initiative à l'instar de Pacte PME ;
- **L'amélioration de la communication** autour des offres publiques de financement (OSEO, FSI et fonds régionaux) ;
- **Les aides au développement à l'international et à l'exportation**

# 6 INFRASTRUCTURES ET TRANSPORT

## La chimie a besoin d'un transport durable

L'industrie chimique requiert des infrastructures et des services portuaires, ferroviaires et routiers, performants et fiables.

L'industrie chimique a une particularité. Elle est sa propre cliente. C'est ainsi qu'elle consomme près de 20% de sa propre production. Elle génère un flux élevé d'échanges de matières premières, souvent dangereuses et en quantité diffuse. Autre spécificité, l'implantation disséminée sur le territoire français des sites industriels, ce qui accentue encore l'impact des échanges entre sites industriels éloignés. Tout ceci a un impact économique lourd puisque les coûts de transport et de logistique représentent 10% du chiffre d'affaires du secteur, soit plus de 8,6 milliards d'euros.

L'UIC défend les modes de transport durable pour des raisons évidentes de sécurité et de respect de l'environnement. La chimie doit s'appuyer sur des modes de transport comme le fluvial, les pipelines, le ferroviaire. L'UIC rappelle que le fret ferroviaire est le mode de transport le plus sûr après le pipeline. Les matières dangereuses sont toujours dans de meilleures conditions de sécurité sur un site comme une gare de triage, que sur une route. Pour mémoire, le transport de produits chimiques en France se fait en grande majorité par route (80%).

Les conditions d'un transport durable, passent donc par :

- **L'augmentation de la part du transport ferroviaire** Le secteur de la chimie doit pouvoir continuer à travailler à la fois avec l'opérateur historique Fret SNCF pour une offre ferroviaire de qualité et soutenable économiquement, mais aussi avec les opérateurs privés qui ont représenté 29% des flux ferroviaires en 2011 contre 21% en 2010 ;
- **La généralisation de l'autorisation du transport routier à 44 tonnes et à 5 essieux** à tous les secteurs industriels dès le 1<sup>er</sup> janvier 2013. Cette mesure est porteuse de bénéfices économiques pour les industriels (près de 100 millions d'euros par an) et environnementaux ;
- **Le développement du transport fluvial** avec de nouvelles plateformes logistiques qui peut avoir un impact significatif sur certaines activités comme la chimie du végétal.

**Créer de meilleures conditions d'échanges et une meilleure intégration des infrastructures logistiques et de transport dans la chaîne de fabrication, est un atout dans le développement des clusters, permettant des synergies industrielles significatives.**

**L'UIC demande la tenue d'Assises Nationales du transport de marchandises permettant à tous les acteurs concernés de trouver des solutions en faveur du développement des modes de transport durable.**

# 7 FISCALITÉ

## Une fiscalité adaptée et incitative au développement durable de l'industrie chimique

La France est le 2<sup>ème</sup> pays européen, derrière la Suède, où le taux des prélèvements obligatoires sur les entreprises, tous secteurs confondus, est le plus élevé : 23% de la valeur ajoutée contre 15% en Allemagne et 16,5% au Royaume-Uni. Cette fiscalité a un impact significatif sur la compétitivité des entreprises de la chimie vis-à-vis de concurrents implantés à l'étranger, notamment dans d'autres pays européens.

D'autant plus que la France a développé une fiscalité environnementale qui tend à se renforcer et qui les pénalise. La fiscalité française ne place pas les entreprises en bonne position pour affronter la concurrence internationale. Par ailleurs, cette fiscalité importante est un frein à l'attractivité du site France lors de décisions d'implantations d'entreprises étrangères qui mettent plusieurs pays en compétition.

### Une fiscalité nationale adaptée à la compétitivité des industries chimiques en France.

Dans le contexte actuel de réduction des déficits, les industriels de la chimie étudient les différentes propositions et travaux des commissions qui ont trait à l'évolution de la fiscalité. Parmi les nombreux projets de mesures visant à améliorer la collecte tant nationale que régionale en matière d'impôts locaux, d'Impôts sur les Sociétés (IS) et de Bénéfices Industriels et Commerciaux (BIC), de CIR (Crédit Impôt Recherche), certains sont plutôt favorables à l'activité industrielle. Même si les modalités et les conditions d'application des nouvelles propositions ne sont pas encore définies, les industriels souhaitent que leur impact soit

évalué en termes d'efficacité par rapport à l'objectif poursuivi qui est de maintenir des entreprises compétitives en France.

- **Un dispositif « d'aides à l'industrie et à la relocalisation »** sous forme de diminution de la cotisation foncière CFE en cas d'investissement lourd qui pourrait prendre la forme d'un dégrèvement ;
- **La création d'un taux intermédiaire d'Impôt sur les Sociétés** à 30% pour les entreprises de moins de 2000 salariés ;

### Une fiscalité environnementale tenant réellement compte des progrès accomplis en matière de protection de l'environnement, de la sécurité et de la lutte contre le changement climatique.

- **Le plafonnement de l'ensemble de la fiscalité industrielle et environnementale** (TGAP, TIPP, TICGN, TICC, CSPE, taxe carbone hors quotas ETS...)\* par rapport à la valeur ajoutée. Le regroupement sous une entité administrative de l'ensemble des droits, taxes et charges acquittés par les entreprises au titre de la fiscalité environnementale et énergétique ;
- **Une compensation des taxes environnementales** par un soutien aux investissements verts (avances remboursables, prêts bonifiés, crédit d'impôt, amortissement accéléré) pour accélérer la transition vers une chimie durable.

**L'UIC est opposée à toute nouvelle taxe sur l'environnement et l'énergie tant qu'il n'y a pas :**

- une harmonisation des différents types de prélèvements obligatoires au niveau européen ;
- un accord international contraignant sur les moyens de lutte contre le changement climatique.

\* TGAP: Taxe Générale sur les Activités Polluantes,  
TIPP: Taxe Intérieure sur les Produits Pétroliers,  
TICGN: Taxe Intérieure de Consommation sur le Gaz Naturel,  
TICC: Taxe Intérieure de Consommation sur les Houilles, Liquides et Cokes,  
CSPE: Contribution au Service Public de l'électricité.

# 8 CHANGEMENT CLIMATIQUE

## L'industrie chimique moteur d'une économie sobre en carbone

L'industrie chimique apporte sa pierre à l'édifice de la lutte contre le changement climatique. Depuis plus de 20 ans,

elle est engagée dans une démarche de progrès, pour concilier les besoins de l'économie, de l'écologie et de la société.

### Des émissions de carbone plus que divisées par deux en 30 ans

L'industrie chimique poursuit ses efforts pour réduire les émissions de ses procédés. En 20 ans (de 1990 à 2010) elle a réduit ses émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) de plus de

45%. Et d'ici 2020, elle s'engage à les réduire de plus de 20% supplémentaires.

### Des solutions pour les industries aval au cours du cycle de vie complet des produits

En plus de réduire ses propres émissions de GES, la chimie apporte des solutions aux autres secteurs pour la réduction de leurs propres émissions de GES.

Elle est le premier secteur à avoir réalisé une étude sur son empreinte carbone au niveau mondial (Étude Mac Kinsey pour le compte de l'*International Council of Chemical Associations*). Celle-ci a montré qu'une tonne de CO<sub>2</sub> émise par l'industrie chimique permettait de réduire de 2,6 tonnes de CO<sub>2</sub> les émissions des secteurs en aval. D'après

les extrapolations pour 2030 de cette étude, il apparaît que l'industrie chimique détient encore un potentiel significatif pour aider à la diminution des émissions de GES au cours des prochaines décennies. Le ratio d'économies de 1 à 2,6 tel qu'il a été calculé pour 2005, pourrait passer de 1 à 4,7 en 2030. Pour autant que des mesures appropriées soient prises par les politiques pour faciliter les réductions d'émissions de CO<sub>2</sub> et encourager l'utilisation de produits générateurs d'économies en CO<sub>2</sub>.

### ETS\* : un mécanisme d'échange de quotas contraignant

Pour satisfaire ses engagements, l'Union Européenne a mis en place un mécanisme d'échange de quotas entre industriels imposant des coûts supplémentaires aux industriels de la chimie. Malgré l'allocation de quotas gratuits pour atténuer les risques de fuites de carbone, risques de relocalisation des investissements dans des zones émettant plus de GES, les référentiels définis par la Commission européenne sont si bas que la plupart des industriels devront acheter des quantités significatives de

quotas dès 2013. Ombre majeure à ce tableau, l'absence de cadre réglementaire mondial qui génère des distorsions de concurrence. Sans accord international, l'UIC rappelle qu'imposer une réduction de 10% supplémentaire à l'engagement initial de 20% des émissions de GES en France, nuirait gravement à la compétitivité des implantations françaises et risque d'engendrer de très importantes fuites de carbone.

**Garder l'objectif de 20% pour 2020 et engager une vraie discussion pour 2030 !  
L'industrie chimique a d'ailleurs engagé au niveau européen une réflexion sur sa propre feuille de route pour 2050.**

\* ETS: *Emissions Trading Scheme* (Directive européenne établissant un système d'échange de quotas d'émission de gaz à effet de serre)

# 9 SOCIAL

## Un dialogue social dynamique

L'industrie chimique emploie aujourd'hui environ 156 523 salariés, main d'œuvre très qualifiée travaillant, pour partie, sur des installations fonctionnant en continu. Elle dispose d'un savoir-faire scientifique et industriel très important, nécessaire à la maîtrise

du risque chimique inhérent à son activité. Que ce soit dans le domaine social, de l'emploi ou de la formation, l'industrie chimique a su relever les différents défis qui s'offrent à elle afin de disposer d'une vision d'avenir.

### Un dialogue social durable

Dans le domaine social, la chimie a développé un dialogue dynamique avec les organisations syndicales. Ce dialogue s'est concrétisé par la signature de nombreux accords concernant notamment le développement des compétences de ses collaborateurs, la prise en compte de la santé au travail et de la sécurité industrielle, de la diversité ou de la parité.

Aujourd'hui, elle renouvelle son attachement au dialogue social qui constitue une source de progrès tant pour les entreprises que pour leurs collaborateurs. Elle souhaite renforcer son attractivité à travers une convention collective adaptée au contexte des entreprises et prenant en compte l'évolution de ses métiers et de ses qualifications.

### Un partenaire de poids pour une meilleure attractivité

Les industries chimiques, pétrolières, pharmaceutiques et de la plasturgie, se sont associées en décembre 2010, pour créer DEFI (Développement de l'Emploi et de la Formation). **Ce nouvel OPCA** (Organisateur Paritaire Collecteur agréé) est le fruit d'un processus ambitieux et innovant de **fusion** de l'OPCA de la chimie, pétrole et pharmacie d'une part et celui de la plasturgie d'autre part. Il a vocation d'accueillir d'autres

branches industrielles de métiers proches et partageant les mêmes enjeux et les mêmes défis. Il couvre plus de 500 000 salariés dans près de 8 800 entreprises dont plus de 4 000 de moins de 10 salariés. DEFI devrait permettre de renforcer le conseil et l'accompagnement auprès des PME et d'améliorer les services en matière de diagnostic en ressources humaines et les dispositifs de formation pour les salariés.

### Les conditions de travail et la pénibilité

Dès 2010 les industries chimiques ont inscrit à leur agenda social le thème de la prévention, de la pénibilité et de l'amélioration des conditions de travail, en menant une enquête auprès de toutes les entreprises afin de dresser un état des lieux des conditions de travail des salariés dans les industries chimiques.

Dans le prolongement de la loi portant sur la réforme des retraites, la branche a ouvert en 2011 une négociation et présenté en septembre un dispositif en vue d'aboutir à un accord. Ce projet dépassait le strict contenu législatif et réglementaire en proposant

pour toutes les entreprises, méthodes de travail, définition et bases d'évaluation conventionnelles pour chacun des facteurs de pénibilité. Ce texte abordait d'autres thèmes d'amélioration comme la charge et l'organisation du travail, les risques routiers, le stress...

Cette négociation ayant fait l'objet d'un blocage de la part de certains partenaires sociaux, l'UIC a porté ses efforts sur l'aide nécessaire à ses adhérents pour qu'ils puissent bâtir leur propre politique de prévention.

**Ce thème complète la démarche résolument engagée depuis plus de 20 ans par les industries chimiques tant sur l'amélioration des conditions de travail, d'hygiène et de sécurité que sur la santé au travail ou encore le travail de nuit. Cette démarche s'est d'ailleurs traduite par de nombreux accords de branche.**

**En tant que représentant de la branche, l'UIC participera activement à la Conférence Sociale. Elle suit avec attention les projets relatifs aux retraites ou au relèvement du SMIC. Pour les PME/ETI de la chimie (80% des adhérents de l'UIC) le renchérissement du coût du travail est difficile à concilier avec le maintien de leur compétitivité. En outre, l'UIC considère que cette Conférence doit être l'occasion de revoir les règles d'articulation du dialogue social aux niveaux interprofessionnel, professionnel et entreprises.**

# 10 EMPLOI, FORMATION

## Les conditions pour maintenir et développer l'emploi dans les industries chimiques

La compétitivité des entreprises de la chimie en France repose sur la mobilisation des compétences techniques et scientifiques de haut niveau dont elles ont besoin. Les entreprises de la chimie ne pourront relever les défis de la mondialisation qu'en innovant, ce qui repose en partie sur l'acquisition et le développement

d'un capital intellectuel et humain. Il est nécessaire pour cela de poursuivre le développement des synergies entre les écoles d'ingénieurs et les universités et de rendre plus visibles les filières de formation pour les métiers de la R&D et de la production.

### Identifier les nouveaux métiers, les nouvelles compétences

Dans le domaine de l'emploi et de la formation, les partenaires sociaux suivent au plus près l'évolution des métiers afin d'adapter l'offre de formation initiale et continue aux besoins en compétence présents et à venir des entreprises. C'est dans ce cadre que

s'inscrivent les travaux menés par l'Observatoire prospectif de branche, qui permettent notamment de mettre en exergue l'émergence des « métiers verts » notamment dans le domaine de l'énergie, du recyclage ou encore de la chimie du végétal.

### Renforcer l'attractivité de nos métiers industriels pour attirer et garder les talents

L'UIC s'est fortement mobilisée pour faire connaître ses métiers, notamment au travers de sa plate-forme internet : [www.lesmetiersdelachimie.com](http://www.lesmetiersdelachimie.com). Il a également été nécessaire de faire évoluer les contenus des diplômes du bac professionnel au doctorat en chimie, pour les ancrer dans la réalité industrielle. Enfin, pour maintenir et développer l'employabilité des salariés de notre industrie et sécuriser leur parcours professionnel,

l'UIC a développé une politique volontariste en matière de gestion prévisionnelle des emplois et des compétences (GPEC). Elle a créé pour les entreprises, en particulier pour les PME et les ETI, des outils RH dont les Certificats de Qualification Professionnelle (CQP) qui permettent la reconnaissance et la valorisation des compétences acquises dans notre secteur.

### Doubler le nombre d'apprentis dans la chimie d'ici 2015

En 2010, l'UIC s'est résolument engagée, en signant un accord « jeunes », à doubler le nombre d'apprentis en 5 ans. Plus de 80% des apprentis étant engagés dans un cycle de formation relevant de l'enseignement supérieur, l'UIC a décidé de porter ses efforts sur le développement de l'apprentissage niveau du bac professionnel.

Pour favoriser l'insertion professionnelle des jeunes dans nos installations industrielles, l'UIC a créé des conditions favorables à leur accueil et à leur encadrement dans l'entreprise : reconnaissance d'une qualification de tuteur, création d'un parcours d'insertion et ouvert l'accès à certains bénéfices sociaux.

**L'industrie chimique souhaite simplifier les modalités de l'alternance par la fusion du contrat de professionnalisation et du contrat d'apprentissage. Ceci impliquerait la création d'un contrat unique et la fongibilité des financements actuels.**

**De plus, pour faciliter l'accueil des stagiaires et des apprentis mineurs, notamment dans le cadre du bac professionnel, l'UIC demande l'adaptation des dispositions de la loi sur la protection des jeunes travailleurs.**

# 11

## GESTION DES RISQUES

### Une industrie aux exigences de sécurité élevées

Qu'il s'agisse du plan de Modernisation des installations, de la loi « Risques » dite loi Bachelot, de la recherche des substances dans l'eau, des émissions dans l'air, de la gestion des déchets... l'industrie chimique est l'un des secteurs industriels les plus réglementés. C'est pourquoi, l'UIC a toujours été partie prenante de la réglementation en matière de sécurité, d'environnement et gestion des produits aux niveaux national et européen.

#### Risques liés aux sites

La **sécurité industrielle** est la première priorité de l'industrie chimique. Les entreprises de la chimie, tout particulièrement celles opérant sur des sites SEVESO, 400 pour la chimie sur 1 200 en France, ont mis en place des systèmes de gestion de la sécurité. Ceux-ci reposent sur une politique d'analyse des risques, et de leur réduction à la source, sur la mise en place d'actions préventives et un suivi de leur efficacité.

Les **Plans de Prévention des Risques Technologiques** (PPRT) ont pour objectif la maîtrise de l'urbanisation autour des établissements SEVESO seuil haut, associant les industriels, les collectivités locales concernées et les autorités de tutelle. Leur

mise en place est coûteuse et particulièrement complexe : moins de 36% des PPRT (tous secteurs confondus) sont approuvés aujourd'hui. Les industriels de la chimie ont investi dans la réduction du risque à la source et ont accepté de participer au financement du renfort sur le bâti des riverains alors que cela n'était pas prévu dans la loi. L'UIC redoute le gel du développement des plates-formes industrielles et demande que la zone délimitée par un PPRT fasse l'objet d'une convention de culture sécurité partagée par tous les acteurs et surtout que les mesures soient adaptées aux enjeux.

En ce qui concerne le management des produits, les industriels français constatent, en dépit du règlement REACH, les effets très négatifs de certaines initiatives françaises (projet loi sur les perturbateurs endocriniens, registres sur les nanomatériaux...). Il serait souhaitable que ces initiatives soient *a minima* portées au niveau européen.

16

**Le nombre toujours plus élevé des réglementations à mettre en œuvre n'a pas influencé les perceptions du grand public sur la sécurité industrielle. L'UIC souhaite la mise en place d'un indicateur permettant de suivre nos progrès et de s'assurer de l'efficacité des réglementations.**

#### Risques liés aux produits

#### La réglementation REACH, une réglementation unique, de par ses objectifs ambitieux et son champ d'application

Si les industriels constatent une meilleure connaissance des substances chimiques et une meilleure communication au long de la chaîne d'approvisionnement, ils ont des difficultés à percevoir l'impact de REACH sur la confiance du grand public dans les produits chimiques.

Par ailleurs ils peinent à voir les avantages compétitifs que peut apporter REACH à moyen terme.

Une mise en œuvre très complexe, dûe à une évolution permanente des règles, et à des coûts additionnels pour

se conformer aux autres obligations du règlement, a considérablement alourdi la facture de REACH. Le déploiement du règlement va se poursuivre dans les prochaines années avec l'implication d'un plus grand nombre d'acteurs et surtout de PME. L'UIC demande pragmatisme dans la mise en œuvre et stabilité dans le temps afin de pouvoir capitaliser sur l'expérience acquise. L'UIC restera très fortement mobilisée et continuera à accompagner ses adhérents pour réussir les échéances d'enregistrement de mai 2013 et de mai 2018.

**L'UIC demande une application homogène de REACH dans tous les États membres et surtout une application des principes de REACH à l'échelle internationale. Si d'autres pays tels que la Turquie, la Chine, l'Inde ou les États-Unis ont entrepris des démarches pour réglementer les produits chimiques, elles restent à ce jour, moins exigeantes que REACH.**



# 12 SANTÉ ENVIRONNEMENT

## Les réponses aux enjeux sociétaux de la santé et de l'environnement : rester dans le cadre législatif européen

L'impact des substances chimiques sur la santé sont au cœur des travaux de l'UIC et de ses adhérents. La chimie contribue à améliorer la sécurité, la santé et le confort de tous, depuis ses salariés jusqu'au consommateur. Elle est à l'écoute des attentes sociétales pour les comprendre et se les approprier.

Trois sujets requièrent une vigilance particulière de la part des industriels de la chimie aujourd'hui :

- **La substitution.** C'est un des moyens pour parvenir à une situation de maîtrise des risques, ce qui est bien l'objectif final à atteindre. La substitution n'est pas un processus nouveau. Elle est le moteur des évolutions technologiques pour acquérir un avantage technique ou économique et mieux prendre en compte l'amélioration de la santé. La recherche d'une solution de substitution, sa qualification et sa mise en œuvre opérationnelle est le fruit d'un long processus associant l'évaluation des risques pour la santé, la sécurité et l'environnement, l'examen du contexte réglementaire et des attentes des clients, des consommateurs et des organisations non gouvernementales. La position de l'industrie chimique en France doit s'inscrire dans le cadre des réflexions engagées par la profession aux niveaux européen et international.

Elle s'appuie sur deux principes :

1. **Privilégier le développement de nouveaux produits ou procédés** permettant de s'affranchir des substances les plus préoccupantes ;
2. **Proposer des solutions** ou technologies alternatives économiquement viables pour ses clients.

- **Les nanomatériaux** Leur développement offre des perspectives de progrès dans les domaines de la santé, de la vie quotidienne et de la protection de l'environnement. Ils représentent des enjeux économiques considérables. Leur essor rapide rend nécessaire la poursuite des travaux sur les impacts sanitaires et environnementaux afin de s'entourer des conditions de sécurité optimales. La protection de la santé des salariés, celle des consommateurs tout comme la protection de l'environnement doivent être assurées avec la plus grande rigueur et une parfaite transparence, à la lumière conjointe des données scientifiques et de l'analyse des bénéfices attendus ;

- **Les perturbateurs endocriniens** L'UIC considère que ce sujet doit faire l'objet de recherches scientifiques complémentaires pour une meilleure compréhension des mécanismes d'action et des effets possibles de certaines substances chez l'homme ainsi que pour une adaptation des réglementations les plus concernées (REACH, cosmétiques, contact alimentaire, biocides, produits de protection des plantes, pharma...). Elle estime qu'une même définition et les mêmes critères doivent s'appliquer uniformément au niveau européen et ce, quels que soient les champs réglementaires concernés.

**L'UIC entend approfondir la démarche de dialogue avec les parties prenantes et entamer une phase d'échange avec les experts scientifiques externes (universitaires, CNRS, INRS, ANSES...).**

**L'UIC souhaite être associée aux débats sur ces questions sociétales majeures.**

# LES ENTREPRISES DE LA CHIMIE ADHÉRENTES À L'UIC EN JUIN 2012

- **A** - A2Z Chemicals France - AB7 Industries - Abax Industries - Abengoa Bioenergy France - ABL Laboratoire - Acetex Chimie - Aceto France - ACI Laboratoires - Acia - Actichem - Activation - Additek - Adex - Adicea - Adisseo France - Aegilops Applications - Afnor Certification - AFWP - Agelia - Agfa-Gevaert - Agrauxine - Agro Industrie Recherches et Développements - Agronutrition - Air Liquide - Ajay Europe - Ajinomoto - Albert Vieille - Alcal Chimie - Aldivia - Alkor Draka - All'chem - Alliance Nutrition Animale - Almamet France - Aloes Traitement des Eaux - Alpanil - Alpes Environnement - Alpol Cosmétique - Alsetex - Altis Semiconductor - Altuglas International - Alupharm - Ami Chimie - Analysys - Angibaud - Derome & Spécialités - Laboratoires Anios - Artesite - Anti-Germ France - Apora - Aprochim - Aqualon France BV - Arcane Industries - Arch Chemicals - Arch Coatings France - Arch Water Products France - Ardenity - Arkema - Armor - Arômes et Parfums - Art et Parfum - Arysta Lifescience - Ascotec - Ask Chemicals France - Astier Demarest Leroux - Astrazeneca - ATC - Atelier de Productions Aromatiques - Atemax Sud Ouest - Atika System - Atlantique Analyses - Atotech France - Aubrun Tartarin - Axel France - Axim - Axson Technologies - Axyntis - AZ Electronic Materials France - Azur Fragrances France
- **B** - Babb Co - Babolat - Baerlocher France - Baikowski - BASF - Baule - Bayer - BCF Life Sciences - Bearnaise de Synthèse - Becker Underwood - Befesa Valera - Belchim Crop Protection - Belot Fils - Bentofrance - Bergerac NC - Berkem - Bernardi - Société des engrais de Berry au Bac - Bertrand Frères - Laboratoires BFA - Biesterfeld France - Bima 83 - Biochimex - Laboratoires Biocosm - Bio-Ex - Biolabo - Biolaur - Biom'Up - Bioprox - Biotrial - Bioxal - BKG France - BLH Pim - Bluestar Silicones - Bois Valor - Bolton Solitaire - Borax Français - Bordet Frères - Borealis Pec-Rhin - Borie Industries - Borochem - Bourjois - Brabant Chimie - BTC Speciality Chemical Distribution - Buckman - Burkard et Cie - BWT France
- **C** - Cabot Carbone - Cabot Europa - Calaire Chimie - Caledonie Chimie - Cami - Cap Ouest - Capsugel France - Capsum - Carlo Erba Reagents - Carmeuse France - Carrieres Iribarren - Catalyse - Produits Georges Catteau - Caussade - CBB Développement - CCMA - CCP Composites - CDF Ingénierie - Ceca - Cedest - Laboratoires Ceetal - Cellande - Celliose - La Celtique Industrielle - Centipharm - Centre de Valorisation des Glucides et Produits Naturels - Cephalon - Cepic - Ceratec - Cerexagri - Laboratoires du Cerf Noir - Cermix - Certis Europe BV - Ceva - Chabaud - Chabbert Chimie - Chamtor - Charbonneaux Brabant - Charles - Chatelaine - Chaumat Chimie - Chaux de Temant - Chaux et Ciments de St Hilaire - Chematech - Chemetall - Chemicals Network France - Chemtura France - Chevron Oronite - Chim 92 - Chimex - Chimie Plus - Chimie Service - Chimie Tech Services - Chimigiet - Chiminove - Chimiotecnich Venissieux - Chimirec PPM - Chimix - Chloralp - CHR Hansen France - Christeyns France - Cie Détergents Savon de Marseille - Ciergerie Lourdaise - Cifec - Cila - Cine - Clariant - Clip - Clos d'Aguzon - CMS High Tech - Cnep - Coatex - Cofral - Cogex Développement - Cogex Sud - Colgate Palmolive - Colorey - Compagnie Générale des Insecticides - Compagnie Industrielle de la Matière Végétale - Compo Expert - Cornurhex - Condat Lubrifiants - Cop - Copak - Corroban - Cosmeo - Courrin Jean et Fils - Coventya - Cpicip Services - Craqueur de l'Aubette - Cray Valley - CRC Industries France - Crea - Crealis - Creatmos - Cristallerie de Saint Paul - Croda - Crodarom - Crossject - Cuv'Éclair
- **D** - D3 Chimie - Daiichi Sankyo - Daikin Chemical France - Dalic - Danisco - Daussan - Davey Bickford - David Michael Europe - De La Vigie - De Sangosse - Deb-Arma - Dehon - Delaval - Derivery - Détergence Industrielle Française - Savonnerie des Deux Mondes - DHJ International - Diagonal EM2V - Dipan France - Diverchim - Diversey - Dousselin et Geoffroy Jacquet Réunis - Dow - DPE - Dr Weigert France - DRT - DS Consulting - DSM - Du Pont de Nemours - Duclos Chimie - Dumortier Freres - Dupuy - Dynea Resins France
- **E** - E&S Chimie - Easy Lab - Eau Écarlate - Éco Ethanol Poitou Charentes - Écolab - Écologistique - Édélris - Édicolor - Eiffel Industry - Eka Chimie - Élengy - Éliard Spcp - Élimination Déchets Industriels Bourgogne - Élixens France - Ennadhafa Judy - Enthone - Envirochem - EPC France - Érichsen - Escoc France - Étienne Lacroix Tous Artifices - Euracli - Eurecat - Eurenco - Euriso-Top - Euro Bougie - Euro-Dieuze Industrie - Euro-Enviro - Eurofins Adme Bioanalyses - Européenne des Produits Réfractaires - Eurotab Operations - EVD - Evonik - Excelsior - Expansia - Expertises Technologies et Services Produits - Explosifs du Centre Est - Explosifs et de Produits Chimiques - Expressions Parfumées - Extrasynthèse - Exxonmobil - Eyrein Industrie
- **F** - Fabrinor - Feralco Environnement - Ferlux - Ferrania France - Fertinagro - Fevdi - Finorga - Firmenich - Firmus - Flamel Technologies - Flam'Up - Floral Concept - FO SEC Prévention - Foresa France - Foseco - Fours et Refractaires - Fragonard - Fragrances Essentielles - Française des Bentonites et Dérivés - France Champagne Approvisionnement - France Eau 2000 - Fruitaflo
- **G** - Gaches Chimie - Gagat - Gamma Chimie - Gattefosse - Gazan - Gazechim - Gazignaire et Cie - Gazonor - GE Water & Process Technologies France - Gef Industrie - Gélatines Weishardt - Générale d'Assainissement par la Désinfection - Genes'Ink - Gerep - GIE Chimie Saindres - Gifrer Barbezat - Givaudan - Global Plastics International - Goëmar - GPN - Grace Produits de Construction - Granel - Gratecap - Green Isolight International - Green Pack - Groupe Meac
- **H** - Hagral - Harbonnières - Harris - Henkel - Hexcel Composites - Hitex - Holdys - Holliday Pigments - Hospital - Houghton - HTS Bio - Huileries Saint-Christophe - Huntsman - Huttenes-Albertus France - Hybrigenics - Hydrachim - Hygiène et Nature - Hypred
- **I** - Ianesco Chimie - ICL Fertilizers Europe CV - Rotem France - ICPH - Ideal - IDI Composites International Europe - IDRHO - Igol - Imcd France - Imperator - Indal - Industrie de Produits Chimiques - Industrielle de Conditionnement Optimisé - Ineos - Initiatives Décoration - Innobat - Innospec France - Innoveox - Innov'Orga - Institut des Vaisseaux et du Sang - Institut Géologique - Interchim - Interface Cosmétiques & Parfums - International Flavors & Fragrances IFF - Interor - Interpolymer - Ipra Fragrances - Iris Solupack - Irma - Isochem - ISP - Ithec - Esseco
- **J** - Javenech - Jeyes - Johnson Matthey - JSP International - Jungbunzlauer

- **K** • K+S • Kaironkem • Kao Corporation • Kemira Chimie • Kemira France • Kernel • KJ Quinn • Koat Chimie • Kommerling Chimie • Kosmeto 1 • Kraton Polymers France
- **L** • La Littorale • La Mesta Chimie Fine • Laboratoires Labema • Labojal • Laboratoire Français de Technibiologie • Laboratoires BLC - Thalgo Cosmetic • Laboratoires d'Armor • Labo-Services • Labso Chimie Fine • Jean Laforge • Lamberti France • Georges Lance et Cie • Lanxess • Laserson Chimie Fine • Lautier et Cie • Lavo • LBC • LCB • Lefrant-Rubco • Les Durcisseurs Français • Lescot • Leseur • Linde France • Liphatech • Lippert Unipol • Litfert • Lixol • Lobial • Lodi • Longlaville Performance Fibers • Compagnie des engrais de Longueil • Lonza France • LTCl • Lubrizol • Lubro • Lucite International France • Lyondell • Lyven
- **M** • Mader Composites France • Maintenance Industrielle Nettoyage Assistance Service • Makhteshim Agan France • Mane Fils • Michelin • Mapei • Marius Fabre • Martinet et Cie • Mauler • Mauran et Fils • Maxam Tan • Mc Bride • Melvita • Mendes • Merck • Meriel • Merisant France • Mersen • Messer France • Metarom France • MI Drilling Fluids International BV • Millennium Inorganic Chemicals Thann • Minakem • Mines De Potasse d'Alsace • Miyoshi Europe • MJ Conditionnement • MLPC International • Molydal • Momentive Specialty Chemicals • Monachem • Monnot et Cie • Monsanto Agriculture France • Moraflor • Moulin Chimie • Mtpsols • Muller & Koster France • Multisol International Services
- **N** • Nactis • Naga • Neodis • Newton's • Jean Niel • Nigay • Stéarinerie et Savonnerie de Nîmes • Nitro-Bickford • NJD Cosmetics • Nobel • NOF Metal Coatings Europe • Norchim • Nord Composites • Novacarb • Novacyl • Novalix • Novance • Novapex • Novasep Process • Novozymes Biologicals France • Novus France • Nufarm • Nyco
- **O** • Occitane • OCI Agro France • Odotech France • Odyssee Environnement • Office Cherifien des Phosphates • Oger Nuanciers • Olea • Olmix • Olygose • OMG Group Ultra Pure Chemicals • Ornova Solutions • Oncodesign • Orapi Europe • Orchidée France • Orelis Environnement • Orgapharm • Oril Industrie • Orion • Osiris • Overchem • Ovinalp Fertilisation • Oxadis • Oxena • Oxochimie • Oxymine
- **P** • Pack Systèmes Maurienne • Palchem • Pall Genedisc Technologies • Le Papier d'Armenie • Laboratoire Pareva • Parf'Ex • Parfum Cosmetic World • Parfumerie et Chimie • Parm' • Payan Bertrand • Pcas • Pegastech • Peintures Encres • Poitevines • Pemco International • Perstorp France • Pétrole et Synthèse • PGI • Phalippou-Frayssinet • Pharmasynthese • Philagro France • Phode • Physalys • Phyteurop • Phytomedica • Pica • Picardie Regeneration • Pintaud • Plantin • Pmc Ouvrie • Pokon Chrysal • Pôle Matériaux & Applications pour une Utilisation Durable • Polimeri • Pollet • Polychim Industrie • Polypeptide Laboratories France • PPC • PQ France • Praxair • Prayon • Prevor • Procalp • Processium • Prochimie • Procter & Gamble • Prodef • Pro-Delta • Laboratoires Prodene Klint • Prodhynet • Produits Chimiques Bretons • Produits Chimiques de Loos • Produits Chimiques de Lucette • Produits Chimiques de Montsault • Produits Sanitaires Aeronefs • Progiven • Prokem Industrie • Promer • Provencale • Provence Huiles • Laboratoires Provendi • Purlolite International • Pyral • Pyromeral Systems • Pyrosud Medoc Artifices
- **Q** • Quad Lab • Quaker Chemical • Quaron
- **R** • Raoul-Duval et Cie • Recherche Composants Service Industrie • Reckitt Benckiser • Reichhold • Renault • REP • Resinex France • Resinoplast • Resolest • Revêtements Industriels Ouest • Revico • Revocoat • Reynaud et Fils • Rhenovia Pharma • Richet • Rivadis • Robertet • Rolkem SAS • Roquette Frères • Rosier • Rousselot • Roxlor • Rubis Terminal • Rudolf France
- **S** • S&B Industrial Minerals • Sabic • Saci CFP • SAD • Saframie • Saga • Saint-Gobain • Samabiol • Sanofi Chimie • Sara Lee • Sarbec • Sarl Le Serail • Sarp Industries • Sarpi La Talaudiere • Sasol France • Savonnerie de l'Atlantique • SBM Formulation • SC Johnson • Scalp • Scentessence • Science et Nature • Science et Organisation • Scomi Anticor • Scora • Scori • Scott Bader • Scotts France • SCPA Sivex International • SDP • Seco Fertilisants • Sederma • Sensient Food Colors France • Seppic • Sept d'Armor • Seripharm • Sesol • Setral • Sevigne Industries • SFA Romani • SFDPI • SGN • Shell • Shepherd Mirecourt • SI Group • Sica • Siccanor • Sidac Diffusion • Silar • Simafex • Simorep et Cie • Sinto • Sisp • Sitrem • SLPC • Sncz • SNF • Snfb Chantelle • SO BI Gel • Sobegi • Socamec • Socom • Socomari • Socomore • Sodel • Soderec International • Sofia Cosmétiques • Sofralab • Sofrapel • Sogeval • Sol France • Soliance • Solidor • Laboratoire Solutio • Solvakem • Solvay/Rhodia • Solvionic • Laboratoire du Solvirex • Somet Sam • Sopap • Sophim • Sopret • Soprodis • Soquebra • Soredi • Sorifa • Sotremo • Sovimpex • SPCM • Speichim Processing • SPI Pharma • Spirel • SRI France • Stahl France • Stanhome International • Staples Catalog • Starc • Stearinerie Dubois Fils • Steiner • Stepan Europe • Sterne • Steverlynck Fils • Stocamine • Stockmeier Urethanes France • STTS • Sud Engrais Distribution • Sudlac • Sumitomo Chemical Agro Europe • Jean Surgard • Surschiste • SVS Cap • Symrise • Syngenta • Synkem • Synpa • Synthelor • Synthevert System Industrie • Synthexim • Syral Haussimont
- **T** • Takasago Europe Perfumery Laboratory • Takeda • Tanorga • TEC Industries • Techlam • Technic France • Technico-Flor • Telene • Tembec Avebene • Tempia • Tereos • Teris • Tessenderlo • Texon France • TFL France • The Valspar Corporation • Thermphos France • Thor • Thyssenkrupp Cadillac Plastic • Timac • Titanobel • Toray Carbon Fibers Europe • Total Petrochemicals France • Toyo Ink • Tradi-Agri • Tredi • Trelleborg Coated Systems France • Triskem International • Troy France
- **U** • Umicore Building Products France • Unil Opal • Unilever • Univar • Universal Manufacturing
- **V** • Valagro • Valdepharm • Vale Manganese France • Vanlaer BVV • Veolia Water STI • Vera Chimie • Vernijura • Viba France • Usines de la Vincendrie • VLG Chem • VSPU • VWR International
- **W** • Wacker Chimie • Werner & Mertz • Westrand International • Whyte Chemicals • Woellner • World Minerals France
- **X** • Xeda International • Xylobell
- **Y** • Yara
- **Z** • Zach System • Zeon • Zep Industries • Zschimmer & Schwarz France

5N Plus France



Synonyme de progrès continu en matière de sécurité, de santé et d'environnement, *Responsible Care*<sup>®</sup> est une démarche volontaire de l'industrie chimique mondiale. Lancée en France en 1990 par l'Union des Industries Chimiques, la démarche a pour but de mettre en œuvre le concept de développement durable. Signé par la Direction Générale de chaque entreprise, *Responsible Care*<sup>®</sup> conduit à une mobilisation de tout le personnel et à l'amélioration des performances.

Union des Industries Chimiques  
Le Diamant A - 92909 Paris La Défense Cedex

Juin 2012  
[www.uic.fr](http://www.uic.fr)

